

SAINT-PERDON PELOTE BASQUE - STADE MONTOIS PELOTE BASQUE - SPORTING CLUB ST PIERRE DU MONT PELOTE

Tournoi Place Libre de Paleta Gomme 2021

Le tournoi est avant tout basé sur le fair-play et le respect d'autrui, aussi bien de l'adversaire que des arbitres.

Règlement du tournoi :

- ☒ Les décisions du comité organisateur sont souveraines.
- ☒ Le comité organisateur se réserve le droit de classer les équipes dans la série qu'il jugera appropriée et de limiter le nombre d'inscrits.
- ☒ **Toute équipe n'ayant pas payé son inscription au tournoi ne sera pas inscrite.**
- ☒ L'échauffement sur la kantxa ne pourra excéder 10 minutes.
Chaque équipe devra chauffer une pelote.
- ☒ Chaque partie se joue en 35 points (Le premier à 35 a gagné).
- ☒ Les parties se joueront soit sur le fronton de Saint-Perdon, soit sur le fronton de Saint-Pierre-du-Mont. Les deux frontons de Mont-de-Marsan sont impraticables.
- ☒ Lorsque les parties sont arbitrées par un arbitre officiel ou par un bénévole, ses décisions sont incontestables.
Pour tout report de date ou d'heure, prévenir vos adversaires pour convenir du jour et de l'heure de la partie . Veuillez prévenir le comité organisateur du nouveau rendez-vous ou bien notez le sur le planning .
- ☒ Tout joueur pourra être remplacé pour les parties de poule, uniquement en cas de blessure et par un joueur de catégorie égale ou inférieure.
- ☒ Toute équipe ne se présentant pas à une rencontre ou ayant un retard non annoncé de plus de 15 minutes sera considérée forfait, le forfait est déclaré par le comité organisateur.
Le score devra être communiqué par téléphone, mail ou sms au comité organisateur.
- ☒ Si pour des raisons météo, toutes les parties ne peuvent pas être jouées avant la fin du premier tour, les parties restantes seront comptées à 0-0.
- ☒ Pour déterminer l'équipe qualifiée pour les 1/4 de finale en cas d'égalité, sera retenue l'équipe ayant marqué le plus de points.
- ☒ Chaque joueur ne peut-être inscrit que dans une seule équipe.
- ☒

Le port des lunettes (sur les yeux) est obligatoire pour l'avant et l'arrière auquel cas la partie ne pourra pas démarrer (motif d'exclusion)

Avant le début du tournoi, chaque joueur devra, pour des raisons d'assurance, avoir acquitté son inscription auprès de :

François HOURCAU : 14 RUE DE LA MIDOUZE 40000 MONT-DE-MARSAN

L'inscription est fixée à 10€ par joueur pour les licenciés et 20€ pour les non licenciés assurance incluse.

Clôture des inscriptions le 09/06/2021

Le présent règlement a été accepté à l'unanimité par les représentants de chaque club.

La journée des finales se déroulera le Samedi 28 août à St Perdon.

Contact :

[François HOURCAU 06 87 38 48 69 E-mail : pel.st-pierre@laposte.net](mailto:pel.st-pierre@laposte.net)

Monsieur le Président, Cédric PONS